

**Jeudi 30 janvier 2025**

## Soirée Cinéma

**Rendez-vous à 16h30 Parking Animatis**

### **Départ en direction du Complexe Pathé Aubière pour une séance + Repas**

Durant le trajet Issoire-Clermont Fd vous ferez votre choix parmi les films qui sont programmés aux alentours de 18 heures

Arrivée au **complexe Pathé Aubière** vers 17h30 pour assister à la projection du film de votre choix.

A l'issue de la séance, vous vous rendez au restaurant "**La Boucherie**" à Aubière.

### Au menu

**Kir au chardonnay**

**Jambon de Vendée IGP**

**Surprise du boucher sauce au bleu d'auvergne**

**Coupe Dame Blanche**

**Café, thé ou infusion et ¼ de vin rouge ou rosé par personne**

Tarif par personne		Inscription
47 à 50 Personnes	39,00 €	15 €
43 à 46 Personnes	40,00 €	
39 à 42 Personnes	41,00 €	
35 à 38 Personnes	42,00 €	
Inscription avant le :		25/01/2025
<i>Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si le nombre d'inscrits était inférieur à 30, l'association se réserve le droit d'annuler cette sortie</i>		
<b>Extrait du règlement Intérieur</b>		
<b>Inscriptions :</b> Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1 <sup>ère</sup> sortie d'un non adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera dû à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ. (*) si la sortie est payante		
<b>Annulation :</b> En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit : - l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé <b>1 €</b> de frais administratifs. - l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires. (**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire		
<b>Correspondants Sortie :</b> Solange Mire 04.73.89.51.86. Guy Pomarède Téléphone : 06.87.74.22.03		